

ORDRE DU JOUR

Pour le Comité d'Orientation du Cairn du 9 février 2022

Accueil des participant·e·s à partir de 18h00 à la MNEI à Grenoble (5 place Bir Hakeim)

1. 18h30 – Élection du bureau de l'assemblée (10 min)

- Élection par l'assemblée d'un·e président·e de séance
- Élection par l'assemblée d'un·e secrétaire de séance

2. 18h40 – Présentation des actualités et discussions (40 min)

- Contexte financier et calendrier avec la Métro (20 min)
- Travail mené dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (20 min)

3. 19h20 – Propositions et discussions pour refondre le Cairn (1h10)

20h30 – Pause (10 min)

4. 20h40 – Élection des membres du Comité de Pilotage (20 min)

- Appel à candidatures
- Présentation et/ou intervention rapide des candidat·e·s
- Mise aux voix *
- Comptage et annonce des résultats

5. 21h00 – Clôture du Comité d'Orientation

** Les candidat·e·s devront être élu·e·s nominalement à bulletin secret à la majorité absolue (majorité absolue puis le cas échéant majorité relative au second tour) ([C.f. Règlement Intérieur](#)).*